



ALAE MONTGAILHARD

PROJET PEDAGOGIQUE



2024

2025

ALAE Montgailhard – 7, Avenue du Stade – 09330 Montgailhard
05.61.02.77.24 alaemontgailhard@francasfoix.fr



La CAF et la MSA participent financièrement au fonctionnement de la structure par le versement des prestations de service ordinaire au titre de l'activité ALSH extrascolaire et périscolaire.

SOMMAIRE

I. Présentation de l'association	3
• Historique	3
• Projet éducatif	4
• Rôles et missions des différents acteurs	4
• Projet pédagogique	7
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association ..	8
• Budget général	17
II. Présentation de la structure	18
• Situation géographique de la structure	18
• Public accueilli dans la structure, effectifs	18
• Description des locaux utilisés par l'A.L.A.E.	19
• L'accueil des enfants en situation de handicap	20
III. Présentation de l'équipe pédagogique.....	21
IV. Fonctionnement de l'ALAE et analyse de situation.....	22
• Description des différents temps	22
• Analyse de situation, constats et objectifs	25
V. Objectifs pédagogiques, opérationnels et actions à venir	29
VI. Activités	33
VII. Evaluation	34
VIII. Communication	39

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

A ce jour notre association gère :

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglomération Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglomération Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

• **Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>
Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

• **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

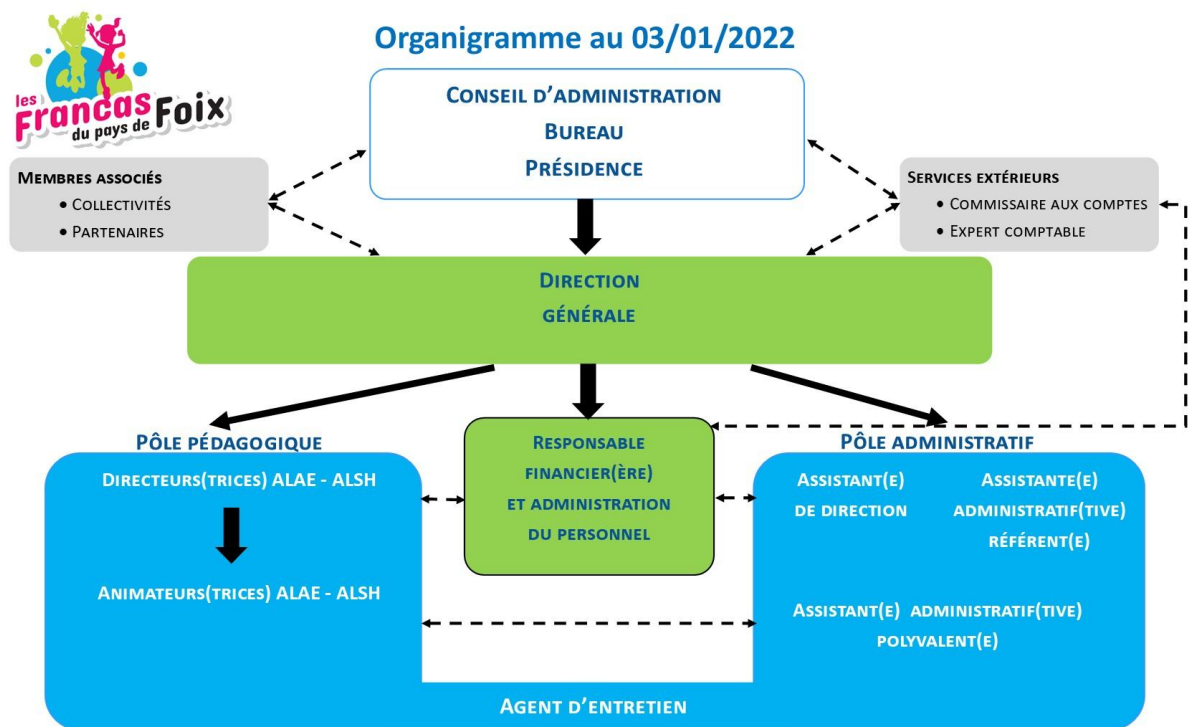
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président, Nicolas VLERICK**
- **D'une vice-présidente, Sylvie COMBRE RAUSA**
- **D'une trésorière, Sylvie RUFFIE**
- **D'une secrétaire, Claire BENNES**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale BLAZY**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

Rôles et missions des directeurs

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Pédagogie

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;

- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

Sécurité

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

Communication

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

Formation

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

Rôles et missions des animateurs

Les animateurs ALAE/ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Pédagogie

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

Sécurité

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

• Projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les

parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte du projet éducatif de l'association, des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté, du principe de laïcité et de l'éducation à l'environnement.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Préambule

Extrait du projet éducatif :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... ».



« On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza

La citoyenneté : il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

Le respect de soi, des autres et de l'environnement : l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

La cohésion de groupe : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

Intégration et prise en compte des difficultés de chacun ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute

des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Instaurer un fonctionnement démocratique : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE.
« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

L'éducation à la citoyenneté et au principe de laïcité et l'éducation à l'environnement seront développées en 3 axes.

AXE I - « L'ENFANT » LA PRISE DE CONSCIENCE DE SOI

APPRENDRE AUX ENFANTS A PRENDRE LEUR PLACE DANS LE GROUPE

Objectifs et compétences développés

- Leur apprendre à s'exprimer, à exposer leur point de vue en prenant en compte et en respectant les propos des autres ;
- Leur apprendre à prendre part à un débat ;
- Leur apprendre à argumenter leurs choix ;
- Leur apprendre à développer leur curiosité/auto-nomie ;
- Leur apprendre à expliquer et confronter leur point de vue ;
- Leur apprendre à élargir leur manière de voir ou de penser ;
- Leur apprendre à prendre et changer de position ;
- Leur apprendre à développer leur estime de soi ;
- Leur permettre de prendre des initiatives ;
- Leur permettre de s'impliquer dans des projets ;



- Leur permettre d'être acteurs de leurs loisirs ;
- Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.

Exemples d'activités qui seront mises en place ou reconduites par les équipes d'animation sur les différentes structures :

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mîmes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse, WEB TV, émissions radio (partenariat avec Radio transparence) ... les enfants se produisent devant les parents et les copains, devant les festivaliers lors du festival d'enfant ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice ;
- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE ;
- Réalisation de productions citoyennes (sculptures, dessins...). Exemples : représentations de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants, représentations des valeurs de l'olympisme et des valeurs du sport vues par les enfants ;
- Partenariat avec le Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Mise en place d'inter ALAE autour d'activités diverses ;
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine, les enfants s'expriment ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les deux mois pour la prise de décisions collectives ;
- Projets d'enfants, les enfants sont acteurs de leurs loisirs : permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs loisirs, c'est les associer à l'organisation de leur lieu de vie. C'est leur permettre de vivre et d'agir avec d'autres enfants dans le cadre de projets dans lesquels ils peuvent trouver leur place. Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant et non de décider de tout à sa place. Tout au long de l'année, les enfants, en groupes, imaginent et choisissent leurs propres activités (matériel nécessaire, lieu, nombre d'enfants...). Pour cela ils sont accompagnés par leurs animateurs. Exemples de projets d'enfants : réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, création d'un livre et de jeux de cartes, « C'est moi qui décide ! », les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été) ;
- Participation aux événements locaux en lien notamment avec les associations de quartier (Cadirac - Foix) et le conseil citoyen ;
- Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;
- Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
- Participation de l'association à la Fête du Jeu organisée par les ludothèques de L'agglo Foix-Varilhes ;

- Participation de l'association au collectif d'organisation du Carnaval à Foix (animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes...).

AXE II - « L'ENFANT DANS LE GROUPE, SES RELATIONS AUX AUTRES »

LA PRISE DE CONSCIENCE DES AUTRES

SENSIBILISER LES ENFANTS AU PRINCIPE D'EGALITE ET D'ACCEPTATION DE L'AUTRE

Objectifs et compétences développés

- Lutter contre les stéréotypes et les stigmatisations ;
- Développer une culture de l'égalité ;
- Renforcer l'égalité fille/garçon depuis le plus jeune âge ;
- Développer un regard positif sur les différences ;
- Sensibiliser les enfants à la discrimination ;
- Prévenir des violences et du harcèlement ;
- Favoriser une ouverture culturelle ;
- Eduquer contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Développer le respect et la solidarité ;
- Développer les liens intergénérationnels.



EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE OU RECONDUITES PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :

- Projets intergénérationnels avec les CCAS de chaque collectivité et les EHPADS du territoire : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, activités partagées, lotos, repas avec les aînés du village... ;
- Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) et collecte de matériel scolaire pour les enfants du Cameroun ;
- Partenariats avec des associations humanitaires... par exemple : participation à la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur, visite des locaux, intervention des Restos du Cœur sur l'ensemble de nos structures pour présenter leur association, vente d'objets réalisés par les enfants lors du festival des enfants, participation avec l'école de Cadirac, l'association de Quartier et les Cadirock à une chorale pour l'organisation d'un concert au profit des Restos du Cœur... ;
- Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse...) ;
- Mise en place d'activités sur « Les droits des enfants » pour sensibiliser les enfants à leur droit de manière ludique au travers notamment de différents supports artistiques et d'expression et par le biais de partenariats ;
- Action de solidarité au profit du service de pédiatrie du CHIVA. L'objectif : changer le regard qu'ont les enfants sur l'hôpital et ainsi dédramatiser l'entrée dans ce service, aider à la participation de projets pour améliorer le quotidien des enfants accueillis. Intervention auprès des enfants du service de pédiatrie avec manipulation d'instruments (tensiomètre, stéthoscope... à l'aide d'un doudou, explication du service...). Les enfants ont réalisé un tableau pour décorer le hall du service de pédiatrie, fabriqué et conçu des "tutos" pour des activités adaptées aux enfants hospitalisés ;

- Mise en place d'ateliers, d'activités pour renforcer l'égalité fille/garçon : projets d'enfants et activités mixtes, débats/ateliers philo, faire venir un intervenant comme le CIDFF ou un membre du corps médical pour évoquer la notion d'intimité, le respect du corps de l'autre. Proposer des saynètes de théâtre, réaliser des affiches sur la vision des enfants de l'égalité fille/garçon. Mise en place d'une formation pour les équipes d'animation avec l'association Artemisia (bureau d'étude et organisme de formation agréé et qualifié Qualiopi) afin de former et d'accompagner les animateurs à la prise en compte de l'égalité des genres dans leurs postures professionnelles...

AXE III - « L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT »

LA PRISE DE CONSCIENCE DE SON ENVIRONNEMENT

PERMETTRE A L'ENFANT DE S'APPROPRIER SON ENVIRONNEMENT

Objectifs et compétences développés

Apprendre à le connaître et à le comprendre

- Se questionner sur le passé ;
- Stimuler sons sens de l'observation, son imagination ;
- S'éveiller à la nature ;
- Susciter l'envie d'être dehors, de découvrir le milieu naturel.

Apprendre à le protéger et à le respecter

- Développer des gestes éco - citoyens.

Sensibiliser au développement durable

- Comprendre les enjeux environnementaux.

Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE et de leur territoire

- Leur permettre de s'impliquer dans leur ALAE, dans leur quartier, dans leur ville, dans leur village, dans leur territoire.



EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :

- L'ensemble de nos structures adhèrent au dispositif « centre A'ERE » (anciennement Eco-Centre) mis en place sur le département par l'association départementale des Francas. Ce dispositif propose un projet global où l'environnement et le développement durable ont une place centrale. Il développe un programme d'éducation à l'environnement significatif, régulier et innovant ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités ;
- Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades à proximité ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;
- Découverte du patrimoine : par exemple participation à une exposition photo avec le conseil citoyen de Foix ;
- Partenariat avec « Les Amis des Forges » : découverte de vieux métiers, d'objets anciens et traditionnels ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil ;

- Participation de l'association aux manifestations en lien avec l'éducation à l'environnement comme le Festival "Graines de mômes" et « La journée mondiale de l'eau » (SMDEA) ;
- Ramassage des déchets dans l'environnement proche de l'accueil de loisirs ;
- Activités sur les Saisons ;
- Suscitez l'envie de faire des activités « dehors », en plein air ;
- Fabrication de mangeoires, de nichoirs, d'hôtels à insectes ;
- Activités autour du jardinage ;
- Activités sur la nature ;
- Activités avec des matériaux de récupération et des matériaux naturels ;
- Jeux et activités ludiques sur le tri des déchets, activités upcycling : fabrication d'objets neufs avec des objets recyclés ;
- Débats et discussions sur l'environnement ;
- Fabrication de produits naturels (savon, dentifrice...) ;
- Sensibilisation aux produits locaux à travers l'élaboration d'un menu par les enfants pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cuisine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République...

Pour toutes ces activités nous serons amenés à solliciter des partenaires comme La Ressourcerie, Lien sauvage, le SPECTOM, l'Association des Naturalistes Ariègeois et conservatoire, Foix Terre d'Histoire, Le conseil citoyen de Foix, l'Ecole de pêche du Pays de Foix, la Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les Francas de l'Ariège, les Amis des Forges ...

AUTRES ORIENTATIONS COMMUNES

RELATIONS AVEC LES EQUIPES ENSEIGNANTES

Afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, nous échangeons et travaillons au quotidien avec les équipes enseignantes sur nos projets, nos fonctionnements, les enfants et des problématiques partagées telles que les règles de vie, la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), une articulation entre les temps scolaires et périscolaires (pause méridienne, sieste, temps de transition...).

Cette collaboration peut également déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques (projets d'animations, projets d'activités partagées sur le temps APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)).



Des temps de concertation et d'échanges réguliers entre les directeurs(trices) des écoles et les directeurs(trices) des ALAE sont instaurés.

EXEMPLES DE PARTENARIATS

- Fêtes en commun
- Fêtes de rentrée et de fin d'année
- Fête de printemps

- Kermesses
- Projets en communs : jardinage, sophrologie, jeux d'opposition, réalisation d'une exposition, participation à la semaine olympique organisée par les éducateurs sportifs de la mairie de Foix, visite du PAAJIP, classe/ALAE semaine transplantée kayak (ALAE Foix).

RELATIONS AVEC LES PARENTS

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous favorisons depuis toujours les liens avec les familles, notamment...



- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures ;
- En formalisant des temps d'échanges deux fois par an (présentation de l'ALAE et présentation des projets...) ;
- En les conviant à des moments conviviaux et festifs (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...) et à partager une activité (jeux, jardinage, décoration pour le carnaval...) ;
- En les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...) ;
- En soutenant les initiatives collectives d'associations de parents et/ou de parents délégués (organisation de manifestations éducatives...).

Exemple de projet partagé :

GRAND DEFI "VIVEZ BOUGEZ", projet à l'initiative de la DRAJES, de l'ARS Occitanie et de l'Institut régional du cancer de Montpellier... animé par la SDJES de l'Ariège et qui a pour objectif de sensibiliser les familles à l'importance d'une pratique physique régulière et de faire prendre conscience, de façon ludique, aux enfants, de l'intérêt d'être actif pour la santé.

Pendant 1 mois, à chaque activité physique pratiquée des cubes énergie ont été cumulés à l'école, sur le temps péri et extrascolaire, dans les associations sportives et lors d'activités en famille.

Des évènements ont été organisés afin d'inviter les parents à cumuler les cubes énergie avec leurs enfants : des activités physiques ont été proposées sur les ALAE (jeux sportifs, jeux d'expression, kermesse...) ainsi que des activités avec des partenaires (judo avec le Dojo de Foix, zumba avec Zumba Delphine Ariège et athlétisme avec Entente Athlétique Pays de Foix...)

LES PARCOURS EDUCATIFS ET LES PARTENARIATS

Les parcours éducatifs sont des activités qui visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge.

En lien direct avec le projet éducatif, les projets pédagogiques, les projets d'école, les PEDT (Projets Educatifs De Territoires).

Ces ateliers fonctionnent par cycles, avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps (périscolaire, scolaire APC, extrascolaire).

Ils sont animés par nos équipes, par des enseignants, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et des prestataires.

EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES PRESTATAIRES

- Boxe anglaise « Boxe attitude »
- Comité départemental de handball
- Dojo de Foix
- Dojo de Verniolle
- Ecole de pêche Foix-Montgailhard
- Entente Athlétique Pays de Foix
- Judo club Saint-Paul-de-Jarrat
- Pays de Foix Basket
- Rythmique Club du Comté de Foix-Montgailhard (GRS)
- FAC Gym Foix
- Tennis club de Foix
- Tennis club du Pic
- Tennis club de Verniolle
- L'USF-Ecole de rugby Barguilhère – Pays de Foix Séronnais
- Comité Départemental de rugby
- Le Mouv Fuxéen (gym douce)
- Les Joyeux Pétanqueurs de Montgailhard
- Zumba Delphine Ariège
- Foix Canoë Kayak Eau Vives
- Tarascon Foix Volley-ball



EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ET LES PRESTATAIRES

- Arbosphère (grimpe d'arbres et éducation à l'environnement)
- Lien sauvage
- CIDFF Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
- Caméra au Poing
- Conseil citoyen de Foix
- Festival Résistances
- Foix Avenir (association des commerçants)
- Foix Terre d'Histoire
- L'accent (atelier d'écriture)

- Le Relais de poche
- Cirqu'en brousse
- Cirque catapulte
- La compagnie « Le théâtre de la terre »
- La Ligue de l'enseignement
- La Ressourcerie
- Association Naturaliste de l'Ariège et conservatoire d'espaces naturels d'Ariège
- Les Restos du Cœur
- L'APF France Handicap
- L'UNICEF
- L'Estive
- Le Relais de Poche
- Les Francas de l'Ariège
- PAAJIP Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention
- Pôle artistique et culturel du Petit Prince
- C.I.A Danse Country
- Service de pédiatrie du CHIVA
- Radio transparence
- Associations des parents d'élèves
- Vivre en harmonie 09
- Sophro Jolie (sophrologie)...



EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES SERVICES DES COLLECTIVITES

- Bleu Printemps, résidence autonomie L'agglomération Foix-Varilhes
- Centre Communal d'Action Sociale de Foix, Montgailhard et Saint-Paul-de-Jarrat
- Cuisine centrale de Foix
- EHPAD de Bellissen à Foix (maison de retraite et accueil de jour)
- EPHAD de Verniolle « Le château »
- Ludothèques L'agglomération Foix-Varilhes (sites de Ferrières et de Varilhes)
- Médiathèques L'agglomération Foix-Varilhes (sites de Foix, St Paul-de-Jarrat et Varilhes)
- Mairie de Foix (semaine olympique, classe/ALAE transplantée kayak..)
- Mairie de St Paul-de-Jarrat (projet jardin, CCAS..)
- Mairie de Montgailhard (projet CCAS...)



➤ **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

- Participation des enfants à l'organisation du 12ème Festival des enfants (samedi 14 juin 2025). Les enfants sont acteurs du festival (projet d'enfants).
- Participation des enfants à la 1^{ère} édition du Festival du jeu qui aura lieu à Varilhes les 23 et 24 avril 2025. La première journée sera ouverte à tous les publics de 3 à 11 ans. Et la 2^{ème}

journée sera réservée aux enfants qui fréquenteront ce jour-là les accueils de loisirs de L'agglo Foix-Varilhes.

- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglo Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.
- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants, partage d'activités...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglo Foix-Varilhes.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



II. Présentation de la structure

• Situation géographique de la structure

Les A.L.A.E. de Montgailhard ont été mis en place en septembre 2003, à la demande de la mairie de Montgailhard, par Les Francas du Pays de Foix dans les 2 écoles présentes alors pour remplacer une garderie existante.

L'objectif de cette démarche étant de donner au loisir un contenu éducatif et culturel.

Depuis septembre 2015, les enfants de ces 2 écoles sont regroupés dans un unique groupe scolaire.

Ce nouveau bâtiment est situé à deux pas du centre du village et près des installations sportives : stade, city stade et boulodrome.

Montgailhard est une commune de 1475 habitants qui est composée d'un centre ancien composé de petites ruelles et de lotissements plus récents.

Montgailhard ce sont aussi des sentiers de randonnées, le chemin du Pic, la balade près du Scios, le Castella... Sans oublier la bibliothèque et les associations que les enfants fréquentent telles que l'école de pêche, le club de GRS...

Une dynamique s'est créée autour des parents d'élèves depuis la création du F.L.A.E.C. (association de parents) qui mène diverses actions (animations pour les fêtes de fin d'année, loto, vide-poussette...) au bénéfice de l'école.

• Public accueilli dans la structure, effectifs

L'école de Montgailhard accueille 6 classes :

- La **PS/MS** : 26 élèves (classe de Mme MARCEAU Angélique)
- La **MS/GS** : 27 élèves (classe de Mme PIBOULEAU Florence)
- Le **GS/CP** : 26 élèves (classe de Mme BARREAU Adeline)
- Le **CE1/CE2** : 23 élèves (classe de Mme FONTA Valérie)
- Le **CE2/CM1** : 24 élèves (classe de M. FABRE Philippe)
- Le **CM2** : 21 élèves (classe de Mme GUINTOLI Emmanuelle)
- **L'UEEA** (Unité Enseignement Élémentaire Autiste) : 9 élèves (classe de Marion CASAGRANDE-CUZON)

Moyenne des enfants présents sur les différents temps (septembre 2024) :

Maternels :

- Matin : 13 enfants et 16 enfants le mercredi
- Midi : 49 enfants
- Soir : 37 enfants

Elémentaire :

- Matin : 40 enfants et 50 enfants le mercredi
- Midi : 79 enfants
- Soir : 54 enfants

- **Description des locaux utilisés par l'A.L.A.E.**

L'ALAE dispose de sa propre entrée, elle est ouverte le matin de 7h45 à 8h20 (8h50 le mercredi) et le soir de 16h à 18h30.

Les enfants sont accueillis dans 3 grandes salles d'environ 60 m2 qui sont exclusivement réservées à l'ALAE.

La 1^{ère}, est la salle d'accueil des maternelles. Cette pièce est composée :

- Du bureau de direction ALAE.
- De 2 tables modulables maternelles et d'une table modulable élémentaire pour les activités manuelles ou les jeux de société.
- D'une desserte pour ranger le petit matériel.
- De 2 meubles à casiers pour ranger les jouets et les puzzles.
- D'un coin « jeux d'imitation » avec une table à langer, une coiffeuse, une chaise haute, un petit lit et une table avec 4 petites chaises.
- D'un coin calme lecture avec un canapé d'angle et une bibliothèque.
- D'une régie dans laquelle est stocké tout le matériel nécessaire aux activités.
- D'un local ménage.

Entre la salle d'accueil et la salle d'activités n°1, se trouvent :

- Un WC pour les élémentaires et 2 WC pour les maternelles avec un lavabo dans chacun des 2.
- Un placard coulissant réservé aux jeux de société maternelle et élémentaire.

La salle ALAE n°2, est composée :

- De 3 tables modulables maternelles et d'une table modulable élémentaire pour les activités manuelles ou les jeux de société.
- De 2 armoires à rideaux qui ferment à clé pour entreposer le matériel des activités et les productions en cours.
- D'un meuble à dessins.
- D'un coin dinette avec une cuisine équipée.
- De lavabos.
- D'une desserte pour ranger le petit matériel.

La salle ALAE n°3, est composée :

- De 3 tables modulables élémentaires pour les activités manuelles ou les jeux de société.
- De 3 armoires à rideaux qui ferment à clé pour entreposer le matériel des activités et les productions en cours.
- D'un coin lecture avec canapé, poufs, ainsi qu'une bibliothèque où sont mis à disposition des albums et autres livres pour enfants.
- D'un meuble à dessins.
- D'une desserte pour ranger le petit matériel.
- De lavabos.

Il existe aussi des lieux communs avec l'école :

- 2 salles de motricité avec du matériel sportif adapté et varié : cerceaux, plots, ballons, tapis, matériel pour les parcours sportifs...
- 1 salle BCD avec des tables et des étagères de livres. Elle est utile pour les ateliers demandant du calme (ateliers radio par exemple).
- 2 cours bétonnées avec un espace herbeux. Chacune possède un préau et un local pour ranger du matériel sportif.
- 1 jardin avec 5 bacs situé entre les 2 cours.

Les repas sont servis dans une salle de réfectoire.

Elle se situe côté ALAE, face à la salle d'accueil. Les plats sont livrés par le traiteur API et sont réchauffés par 2 personnels de cantine. Les inscriptions pour les repas se font en ligne sur le portail famille.

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En travaillant avec les éducateurs des structures de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) et de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.

III. Présentation de l'équipe pédagogique

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRE MATIN	HORAIRE MIDI	HORAIRE SOIR
FERRE Christine	Directrice	BPJEPS Loisirs Tous Publics	Les Francas du Pays de Foix	7h30/8h30 7h30/9h00 (le mercredi)	11h30/13h45	16h00/18h30
ATANASIO Thomas	Animateur	BAFA	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	16h00/18h00
BOULITREAU Valentine	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	7h30/8h30 7h30/9h00 (le mercredi)	11h30/13h45	16h00/18h30
BROUCK Chloé	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	16h00/18h00
CASSE Laëtitia	Animatrice	CAP petite enfance	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	16h00/18h00
CHAUBET Joris	Animateur	BAFA	Les Francas du Pays de Foix		11h30-13h45	
ELIAS Véronique	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	
GELADE Simon	Animateur	BPJEPS ATP	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	16h00/18h00
KROUSTALEFF Nadia	Animatrice		Mairie de Montgailhard	7h30/8h30 7h30/9h00 (le mercredi)	11h30/13h45 Pause : 13h30/14h	
LAGARDE Chantal	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	7h30/8h30 7h30/9h00 (le mercredi)	11h30/13h45	16h00/18h30
SELGA Anne-Sophie	Animatrice	Non diplômée	Les Francas du Pays de Foix		11h30/13h45	16h00/18h00
TORRES Kathia	Animatrice	CAP Petite enfance	Mairie de Montgailhard	7h30/8h30 7h30/9h00 (le mercredi)	11h30/13h45 Pause : 13h30/14h	

Des réunions d'équipe sont mises en place pour échanger sur le fonctionnement, les objectifs du projet pédagogique, pour construire, pour réguler, pour évaluer...

Le personnel salarié des collectivités locales mis à disposition fait partie intégrante de nos équipes d'animation et participe aux réunions d'équipe à raison de deux heures par mois.

Avec l'aide de leur employeur, celui-ci bénéficie de formations dans l'animation, adaptées à leur poste de travail.

Notre équipe d'animation travaille régulièrement en collaboration avec l'équipe enseignante :

- Mme Emmanuelle GUINTOLI, classe de CMI/CM2 et directrice de l'école,
- M. Philippe FABRE, classe de CE2/CM1
- Mme Valérie FONTA, classe de CE1/CE2
- Mme Adeline BARREAU, classe de GS/CP
- Mme Angélique MARCEAU, classe de PS/MS
- Mme Florence PIBOULEAU, classe de MS/GS
- Mme Marion CAZAGRANDE-CUZON, classe UEEA

IV. Fonctionnement de l'ALAE et analyse de situation

- **Description des différents temps**

L'ALAE intervient sur trois temps de vie différents qui rythment la journée des enfants.

I. Le matin de 7h30 à 8h30 (le mercredi de 7h30 à 9h00)

A 7h30, accueil échelonné des enfants. Ils sonnent à l'interphone, Sandrine DELRIEU accueille l'enfant et l'accompagne jusqu'à son casier nominatif où il dépose son cartable et sa veste.

Les enfants sont répartis comme suit :

Salle d'accueil n°1 : enfants de maternelle accueillis par Nadia KROUSTALEFF et Chloé BROUCK.

Salle n°2 et 3 : enfants du CP au CM2 accueillis par Chantal LAGARDE et Valentine BOULITREAU.

Des activités calmes sont proposées, telles que des jeux de société, des dessins, des coloriages, des puzzles, des pochoirs, des jeux de manipulation, des jeux d'imitation, de la lecture, ou des activités réalisées rapidement.

Pas de jeux de ballon.

C'est surtout un moment important d'échanges et de discussions.

A 8h15 (8h45 le mercredi)

Pour les maternelles

Les enfants de PS/MS/GS passent aux toilettes, récupèrent leurs affaires dans le casier et sont accompagnés dans leurs classes respectives par Kathia TORRES/Nadia et Chloé BROUCK. Celles-ci apportent les fiches d'inscription cantine et les paniers à goûters dans les 2 classes.

Pour les élémentaires

L'appel est fait. Chantal LAGARDE et Valentine BOULITREAU font récupérer les manteaux aux enfants du CP au CM et les accompagnent dans leur cour. Les enseignants prennent le relais, c'est un moment d'échange avec eux.

2. Le midi de 11h30 à 13h45

A 8h30, la directrice Christine FERRE compte les enfants inscrits à la cantine, communique le nombre au personnel de cantine.

1er service

Pour les maternelles : à 11h30

Laëtitia CASSE, Chantal LAGARDE, Anne-Sophie SELGA et Nadia KROUSTALEFF récupèrent les enfants qui mangent à la cantine dans le couloir côté entrée école. Chloé BROUCK récupère les enfants de GS dans la classe de GS/CP.

Les enfants sont déjà passés aux toilettes de la maternelle sur le temps école. Ils sont recomptés.

Le repas (11h45 à 12h30)

11h45 : les enfants s'installent à table comme ils le souhaitent. Les animateurs mangent avec eux et s'occupent de 2 tables chacun. Notre action éducative se poursuit au cours du repas : les enfants apprennent à se servir, à goûter, à utiliser les couverts et pour les plus grands à débarrasser leurs assiettes. C'est aussi un moment d'échanges avec les enfants.

Après le repas (de 12h30 à 13h35)

Temps de relaxation ou lecture d'histoires en salle de motricité.

Pour les TPS/PS/MS : A 12h45, passage aux toilettes et sieste.

Pour les GS et les MS qui ne dorment pas : c'est un temps d'activité calme dans la salle 1 et 2.

Après être passés aux toilettes, les enfants sont accompagnés dans la classe à 13h35.

A 13h30, Nadia part en pause.

De 13h35 à 13h45 : les enseignants prennent le relais, c'est un moment d'échange avec eux pour l'équipe.

Pour les élémentaires (à partir du CP)

A 11h30 Après avoir inscrit les activités sur le tableau, les animateurs vont dans les classes (voir répartition ci-dessous), font l'appel des enfants qui mangent à la cantine et les comptent. Ils attendent ensuite (enfants assis à leur place) que l'enseignant soit parti avec le groupe qui ne mange pas.

Répartition :

GS/CP : Thomas ATANASIO (classe d'Adeline BARREAU)

CE1/CE2 : Valentine BOULITREAU (classe de Valérie FONTA)

CE2/CMI : Simon GELADE (classe de Philippe FABRE)

CMI/CM2 : Véronique ELIAS / Joris CHAUBET (classe d'Emmanuelle GUINTOLI)

Les enfants, sont recomptés en sortant de la classe où ils s'inscrivent sur le tableau des activités. Ils ne sont pas autorisés à se rendre seuls aux toilettes sur ce temps d'accueil.

A 11h45 : chaque animateur référent refait l'appel de sa classe ou de son groupe. En cas de mauvais temps, les enfants se rassemblent directement devant les salles où ils se sont inscrits. Possibilité de se rassembler dans les 2 salles de l'ALAE (salle 2 et 3 : CP/CE1 et CE1/CE2 et salle de motricité : CE2/CMI et CMI/CM2).

Début des activités, les animateurs appellent leur groupe en fonction du lieu où se sont inscrits les enfants.

A 12h20 : l'activité est rangée. Passage aux toilettes et lavage des mains soit dans les salles, soit aux toilettes élémentaires, accompagnés d'un animateur.

A 12h30 : les enfants entrent dans la cantine par groupe échelonné. Les enfants s'installent à table comme ils le souhaitent. Les animateurs mangent avec les enfants et s'occupent de 2 ou 3 tables chacun. Notre action éducative se poursuit au cours du repas : les enfants apprennent à se servir, à goûter, à faire passer les plats et à débarrasser leurs assiettes. C'est aussi un moment d'échanges avec les enfants.

A 13h15 : les enfants sortent de la cantine par groupe et se lavent les mains. Possibilité pour ceux qui le souhaitent :

- d'aller en salle 3 pour des jeux de société calmes et coin lecture.
- d'aller en salle de motricité des élémentaires pour des petits jeux calmes.
- d'aller en salle de motricité maternelle pour un temps de relaxation (sauf le mardi, salle prêtée à l'UEEA).

De 13h35 à 13h45 : Les enfants sont accompagnés dehors, les enseignants prennent le relais, c'est un moment d'échange avec eux ou avec l'équipe.

3. Le soir de 16h00 à 18h30

Pour les maternelles

A 16h : Laëtitia CASSE, Anne-Sophie SELGA et Chloé BROUCK prennent en charge les enfants de TPS/PS/MS (Angélique MARCEAU) dans la classe et MS/GS (Florence PIBOULEAU) dans la salle de motricité.

A 16h15 : début du goûter en salle 1 et 2.

A 16h35 : chaque enfant jette ses déchets dans les poubelles de tri et dépose sa boîte à goûter dans le cartable.

A 16h45 : début des activités, répartition en 2 ou 3 groupes.

Pour les élémentaires

A 16h00 : chaque animateur récupère les enfants dans leur classe.

Répartition :

GS/CP : Thomas ATANASIO

CE1/CE2 : Valentine BOULITREAU

CE2/CM1 : Simon GELADE

CM2 : Chantal LAGARDE

UEEA : Valentine BOULITREAU

Pour les élémentaires : les animateurs vont dans les classes et font l'appel. Une fois que l'enseignant est parti avec les enfants qui ne restent pas à l'ALAE, ils se lavent les mains dans la classe (sauf les CP dans les toilettes élémentaires), les comptent et ensuite rejoignent la cour. Les GS/CP passent par l'intérieur et posent leur cartable dans les casiers.

A 16h : les enfants goûtent dans la cour (s'il fait beau) ou dans les salles 2 et 3 pour les CP et CE1/CE2 et dans la salle de motricité pour les CE2/CM1 et CM2. Les GS goûtent en salle de motricité maternelle s'il fait mauvais temps ou en salle 2.

A 16h20 : après le goûter, l'animateur reprend sa classe et fait l'appel.

En début de période (après les vacances scolaires) les différentes activités et partenariats auxquels ils pourront participer leur sont présentés.

Les enfants, par groupe, vont déposer leurs cartables dans les casiers, s'inscrire sur le tableau des activités et suivent leurs animateurs dans le lieu où se déroule l'activité.

Possibilité de changer d'activité à partir de 17h20 (2ème créneau horaire).

A 17h00, 17h40 et 18h20

Christine FERRE, la directrice, appelle les enfants par l'intermédiaire d'un talkie-walkie dont est muni chaque animateur. Elle pointe la sortie de tous les enfants durant les créneaux horaires. Il est interdit aux enfants et aux parents de retourner en classe (sauf réunion ou avis contraire des enseignants).

A 17h30 : quand cela est possible, un animateur se détache pour faire de la préparation.

A 17h50 : rangement de l'ALAE avec les enfants.

A 18h00 : Valentine BOULITREAU s'occupe des maternelles et Chantal LAGARDE des élémentaires en salle 2 ou 3. Les autres animateurs doivent ranger leur matériel avant de partir.

Il est demandé aux animateurs une polyvalence à la fois dans les types d'activités proposées mais aussi auprès des différentes tranches d'âges.

- **Analyse de situation, constats et objectifs**

Analyse et constat liés au public maternel

Cette année, nous avons une forte augmentation de l'effectif des maternelles (57 enfants inscrits à l'ALAE sur 62 enfants présents à l'école). Des dérogations ont été demandées par les parents pour les enfants qui n'avaient pas 3 ans. *Nous allons être vigilants à ce que chaque enfant puisse trouver sa place dans le groupe et l'aider à s'exprimer, à partager et à développer son autonomie.*

Analyse et constat liés au public élémentaire

En ce début d'année nous avons remarqué de nombreuses disputes entre les enfants de CMI/CM2. Pas de fairplay dans les jeux, beaucoup de moqueries, de râleries, parfois des gestes inappropriés, les filles souvent exclues, ce qui crée un climat de tension. *Nous allons faire en sorte que chaque enfant puisse progresser dans le respect des règles et de l'esprit du jeu ainsi que dans l'acceptation de l'autre.*

La classe UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme) accueille cette année 9 enfants dont 3 nouveaux. Parmi ces enfants, 3 mangent régulièrement à la cantine avec nous, et 4 sont accueillis sur les autres temps, sans éducateurs. *Il nous semble important de travailler en complémentarité de l'équipe de l'UEEA et de prendre en compte les besoins spécifiques de ces enfants pour qu'ils puissent pleinement être intégrés au groupe.*

Analyse et constat liés aux orientations pédagogiques de l'année

« On ne naît pas citoyen, on le devient » (Spinoza). L'école est le 1^{er} lieu de formation à la citoyenneté et l'ALAE y contribue largement. Pour former un citoyen éclairé, il faut permettre aux jeunes de participer activement à l'amélioration de la vie commune, d'acquérir un esprit critique et de prendre des initiatives.

Il nous paraît donc important, en accord avec les valeurs citoyennes du projet éducatif de l'association, de proposer des situations concrètes d'implication des enfants dans la vie de l'ALAE et du village.

La sensibilisation à la protection de l'environnement est aussi un axe pédagogique de notre projet éducatif. *Des réflexes écocitoyens peuvent s'acquérir dès le plus jeune âge. C'est pourquoi nous nous attacherons à aborder ce sujet de façon ludique et positif.*

Analyse et constat liés au PEDT (Projet Educatif De Territoire)

Lors des différentes réunions auxquelles nous avons été associés pour l'élaboration du PEDT de Montgailhard, des axes pédagogiques ont été définis. L'un d'entre eux porte sur les liens intergénérationnels.

La mairie (CCAS) de Montgailhard nous a sollicité pour réaliser des cartes de vœux pour les papis et mamies et pour les accueillir sur le temps du repas une fois par mois.

Il nous semble important et intéressant d'intégrer cet axe dans nos objectifs et d'initier ainsi des échanges avec les aînés de notre village qui sont très en demande.

Il serait intéressant cette année d'instaurer ce même lien, régulier, avec le multi-accueil de Montgailhard (crèche).

La citoyenneté se déclinera donc en 4 axes pédagogiques

I. « NOUS » : bien vivre ensemble

- En permettant à **chaque tranche d'âge d'évoluer à son rythme** et de participer à des activités adaptées ;
- En créant **du lien entre les enfants afin de développer l'entraide et le respect dans le groupe** ;
- En favorisant la **prise en compte des différences** de chacun et en permettant ainsi l'intégration de tous.
- En sensibilisant les enfants sur **l'égalité garçons/filles**.
- En développant **l'autonomie et la motricité** chez les maternelles.



2. « NOTRE VILLAGE » : connaitre et s'impliquer dans le village/territoire

- En leur permettant de **s'impliquer dans des projets à l'ALAE mais aussi dans le village.**
- En sortant de la structure pour aller à la **rencontre de son environnement** (quartier, patrimoine, associations...).
- En leur donnant la possibilité de **connaitre les différentes institutions.**
- En développant **l'expression et la prise d'initiative.**
- En développant des **actions intergénérationnelles et solidaires.**



3. « NOTRE PLANETE » : Mieux la connaître et la protéger

- En favorisant les gestes écocitoyens et la découverte de la nature.



4. Enfin, nous aborderons la citoyenneté à travers des supports ludiques comme les arts plastiques, des ateliers philo et des ateliers radio.

Des productions, exprimant un message citoyen, seront valorisées lors du Festival des Enfants 2025 par une exposition d'œuvres collectives.

V. Objectifs pédagogiques, opérationnels et actions à venir

Durant l'année, l'équipe s'attachera, au quotidien, à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association. Ci-dessous deux objectifs qui seront travaillés plus particulièrement cette année :

Pour les maternelles

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
<p>Objectif 1</p> <p>Favoriser « le bien vivre ensemble ».</p>	<p>Ob 1-1) Encourager le partage et la solidarité.</p> <p>Ob 1-2) Valoriser l'expression et la communication.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'œuvres collectives (fresques, jeux...) • Activités qui encouragent le tutorat entre les petits et les grands ; • Lectures d'histoires des élémentaires aux maternelles ; • Proposer des jeux collectifs et coopératifs ; • Proposer des jeux de société et puzzles ; • Partenariats ; • Rangement et nettoyage de l'activité ; • Créer des cartes de vœux pour les papis et mamies de Montgailhard ; • Collecte pour une association humanitaire. • Jouer avec des marionnettes ; • Jeux et des activités favorisant l'expression et l'écoute ; • Atelier discute avec un support ou un thème donné ; • Bilans dans les activités et la vie quotidienne ; • Apprentissage des émotions/Jeux sur les émotions ; • Théâtre d'ombres ; • Jeux et activités favorisant l'expression et l'écoute
<p>Objectif 2</p> <p>Développer l'autonomie.</p>	<p>Ob 2-1) Développer l'apprentissage de la motricité.</p> <p>Ob 2-2) Apprendre à faire « tout seul ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Danses, comptines... ; • Ateliers d'expression : mimes... ; • Parcours de motricité ; • Parcours vélo ; • Jeu du parachute ; • Jeux sportifs (relais, courses...) • Jeux de balles ; • Jeux de construction ; • Broderie, couture ; • Dessins, peinture. • Bacs autonomes ; • Jeux, puzzle à disposition ; • Inscription libre aux activités ; • Se servir et débarrasser tout seul à la cantine ; • Jeter les déchets et ranger la boîte à goûter dans son cartable.

	<p>Ob 2-2) Sensibiliser à l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nature, environnement immédiat. • Les gestes écocitoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilans réguliers avec les enfants sur les activités ; • Prise en compte des idées des enfants dans les plannings d'activités (boîte à idées) ; • Elaboration des règles de vie ; • Proposer des jeux et des activités favorisant l'expression et l'écoute ; • Ateliers philo ; • Ateliers d'expression : théâtre... ; • Mise en place de « théâtre forum » sur des situations problèmes ; • Activités autour du patrimoine (maquette, carte de l'Ariège...) ; • Découverte des institutions : la mairie. • Projet jardin (nettoyage, semis, plantation...) ; • Embellissement du jardin (créations diverses) ; • Balades ; • Jeux autour du tri ; • Quizz environnement et patrimoine ; • Activités avec des éléments naturels ; • Découverte de la faune des Pyrénées ; • Découverte des arbres, herbier ; • Jeu de piste/rallye photos au parc ; • Création d'un jardin d'intérieur ; • Participation à un projet de la commune (décoration de Noël, plantations...) ; • Mise en place de projets pour découvrir la ville. • Récupération de l'eau ; • Utilisation du composteur ; • Brigade du tri ; • Activités avec des matériaux de récupération ; • Nettoyage du parc/ville ; • Tri des déchets. • Création d'une mascotte et d'une signalétique pour les gestes écocitoyens.
--	---	---

Des plannings d'activités (en lien avec le projet pédagogique) sont réalisés entre chaque période de vacances. Ils sont consultables sur le site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/> et sont affichés à l'école et à l'ALAE.



VI. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents affichage et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le seront pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.



VII. Evaluation

Tous les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet pédagogique seront évalués tout au long de l'année :

Avec les enfants, à travers

La mise en place, 1 fois par semaine sur le temps du midi, d'une discussion ouverte avec les enfants où seront abordés les points suivants :

- Quels sont les points que vous souhaiteriez améliorer ou changer dans le fonctionnement de l'ALAE ?
- Quelles activités ou projets souhaiteriez-vous mener ?

Ce moment de libre-échange leur appartient. L'important étant d'écouter l'autre et de respecter ses idées. C'est aussi l'occasion de savoir ce qui leur a plu et déplu dans les projets menés et de les amener à prendre des initiatives.

Avec l'équipe, à travers

- La mise en place de réunions d'équipe, 2 à 3 fois par mois, au cours desquelles chaque animateur fait part de l'évolution de son projet d'animation, des difficultés rencontrées et des satisfactions. Un point est également fait sur le fonctionnement.
- La concertation avec les enseignants notamment sur des projets communs.
- La rencontre avec les familles pour avoir un retour sur les activités et actions menées.
- La rédaction d'un bilan par période, reprenant toutes les activités menées, suivi d'une analyse des critères d'évaluation fixés à l'avance.

Avec les enseignantes, à travers

La mise en place d'une réunion trimestrielle.

- Pour faire le bilan sur le trimestre écoulé.
- Pour préparer le trimestre suivant (temps d'APC, projets communs...).



Pour les maternelles

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
<p>Objectif I Favoriser « le bien vivre ensemble ».</p>	<p>Ob 1-1) Encourager le partage et la solidarité.</p> <p>Ob 1-2) Valoriser l'expression et la communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant accepte de partager le matériel. • L'enfant est volontaire pour faire pour quelqu'un d'autre. • L'enfant respecte le choix/l'envie des autres. • L'enfant aide spontanément. • L'enfant accepte de jouer avec tout le monde. • L'enfant a une attitude bienveillante avec les autres (pas de moqueries...). • L'enfant écoute ses copains et attend son tour pour parler. • L'enfant verbalise sa demande. • L'enfant s'exprime devant les autres. • L'enfant communique ses émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants acceptent de prêter le matériel. • La moitié des enfants inscrits à l'ALAE acceptent de réaliser quelque chose pour quelqu'un d'autre. • Les ¾ des enfants participent à la réalisation des cartes de vœux pour les papis et les mamies. • La moitié des enfants acceptent que l'autre n'ait pas la même envie que lui. • Tous les GS aident les plus petits dans la vie quotidienne et les activités. • Chaque enfant accepte d'être dans un autre groupe que celui de son copain. • Tous les enfants ont une attitude bienveillante entre eux. • Tous les enfants s'expriment à tour de rôle. • Tous les enfants expriment leurs besoins aux adultes. • Tous les enfants échangent avec l'adulte lors des ateliers discute. • Tous les enfants prennent la parole devant tout le monde. • En cas de désaccord tous les enfants sont capables d'exprimer calmement leur mécontentement calmement.

<p>Objectif 2 Développer l'autonomie</p>	<p>Ob 2-1) Développer l'apprentissage de la motricité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants savent sauter, courir, ramper, monter... • Les enfants savent dessiner, colorier, peindre... • Les enfants savent découper, déchirer... • Les enfants savent reproduire des comptines avec les doigts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les enfants font des progrès moteurs. • Suivant l'âge, tous les enfants ont acquis une dextérité fine.
	<p>Ob 2-2) Apprendre à faire « tout seul ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant essaie de faire seul avant de demander de l'aide. • L'enfant choisit le jeu/l'activité seul. • L'enfant utilise les bacs autonomes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les enfants essaient d'ouvrir leur boîte à goûter avant de demander de l'aide. • Tous les enfants essaient de mettre leurs manteaux, chaussures... • Tous les enfants mangent seuls en utilisant ses couverts • L'enfant s'inscrit dans l'activité choisie • L'enfant installe puis range puis les bacs autonomes.



Pour les élémentaires

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
<p>Objectif I Favoriser le « bien vivre ensemble ».</p>	<p>Ob 1-1) Permettre l'intégration de tous les enfants dans la structure.</p> <p>Ob 1-2) Développer le lien intergénérationnel et les actions de solidarité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec les autres • Pour les autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Chacun trouve sa place dans le groupe dans un climat de bienveillance. • L'enfant participe aux jeux avec Fairplay. • Il a une attitude positive envers le groupe (pas de moquerie). • L'enfant s'adapte aux autres et prend en compte les différences. • L'enfant joue avec tout le monde sur des jeux et activités menées. • Il a une attitude positive envers le groupe (pas de moqueries). • Les enfants échangent avec les papis et mamies de Montgailhard. • Les enfants participent à des projets en lien avec la crèche. • Les enfants participent volontiers aux activités aux actions de solidarité proposées et manifeste de l'intérêt. • Les enfants créent pour les autres, pour offrir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de gestion de conflits entre enfants. • Nombre de rappels des règles de vie. • Tous les enfants acceptent de perdre sans crise. • Tous les enfants participent à des activités collectives. • Tous les enfants font preuve de tolérance, d'encouragement et de fairplay dans les jeux. • Les plus grands aident les plus petits. • Tous les enfants participent à la création d'un objet pour offrir. • La moitié des enfants ont participé à une activité commune avec les papis et les mamies ou la crèche. • La moitié des enfants posent des questions lors de l'intervention du partenaire. • La moitié des enfants en ont parlé avec leurs parents. • Les $\frac{3}{4}$ des enfants ont créé un objet pour quelqu'un d'autre.

<p>Objectif 2 Développer des actions citoyennes.</p>	<p>Ob 2-1) Impliquer l'enfant dans la vie de l'ALAE et de son village.</p> <p>Ob 2-2) Sensibiliser à l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nature, environnement immédiat. • Les gestes écocitoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants savent qu'ils sont libres de choisir l'activité à laquelle ils veulent participer, • Les enfants savent qu'ils peuvent proposer des activités. • Les enfants savent qu'ils peuvent s'exprimer, donner leur avis. • Les enfants savent qu'ils peuvent mener des projets de A à Z. • L'enfant participe à des activités en lien avec la commune ou les associations de la commune. • L'enfant découvre son village et ses institutions. • L'enfant découvre la nature qui l'entoure. • L'enfant connaît les trois poubelles de tri mises en place. • L'enfant participe à la récupération de l'eau, à l'alimentation du compost et au ramassage des déchets du goûter. • L'enfant comprend la réutilisation de matériaux de recyclage dans les activités. • L'enfant est sensible à la notion de gaspillage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les enfants choisissent l'activité et sont forces de proposition. • Laisser sur le planning une plage libre une fois par semaine où les enfants peuvent proposer une activité « c'est moi qui décide ». • La moitié des enfants ont proposé une idée dans la boîte à idées. • Le quart des enfants a participé à une activité théâtre, atelier philo, petit reporters... • Au moins une activité par période en lien avec l'environnement. • 1 projet réalisé par période en lien avec la commune ou les associations. • Tous les enfants ont participé à une activité autour de la nature. • Tous les enfants trient les déchets. • Les $\frac{3}{4}$ des enfants s'inscrivent pour participer aux gestes écocitoyens. • Tous les enfants sont capables de créer à partir de matériel de récupération. • Tous les enfants utilisent 2 feuilles de papier pour s'essuyer les mains, ferment le robinet et éteignent la lumière en quittant la salle.
--	---	--	--

VIII. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments formalisés de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALAE et ALSH, Festival des enfants...

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités aux pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

